



UN BUDGET 2024 MAÎTRISÉ.

0% D'AUGMENTATION D'IMPÔTS EN 11 ANS

ACTUALITÉS

Les 21 et 28 avril, éliez votre nouveau Conseil municipal

CULTURE

Un musée ouvre à Bois d'Arcy

- 3** ÉDITO
- 4** EN IMAGES
- 8** DOSSIER
- 16** ACTUALITÉS
- 23** TERRE DE JEUX 2024
- 25** PORTRAIT
- 26** TOUR D'HORIZON
- 31** CINÉMA
- 32** AGENDA
- 34** TRIBUNES
& CARNET
- 35** C'EST PRATIQUE

 @BoisdArcy78

 @villedeboisdarcy

 @MairieBoisdArcy

BDA LE MAG

#15 - Avril 2024

Le magazine d'information de la ville de Bois d'Arcy

Directeur de la Publication :

Jérémy Demassiet, Maire par intérim

Crédit photos : Ville de Bois d'Arcy sauf mention particulière - ©Adobe stock et ©Freepik.com

Rédaction : Romain Tiro, Camille Evangelista, Laura Harter

Conception et mise en page : Laura Harter

Publication : mensuel - ISSN : 2968-9937

Impression (7 900 ex) : Imprimerie RAS

Distribution (7 500 ex) : ABC Distribution

Régie publicitaire : Cithéa - 01 53 92 09 00

Hôtel de Ville - 2, avenue Paul Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr



Les travaux d'aménagement de la micro-forêt urbaine au croisement de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier et de la rue Robespierre, dont nous vous parlions dans le magazine #14 de mars 2024, ont débuté mi-mars. Le terrain a d'abord été déblayé pour faire place nette.

“Un budget 2024 rigoureux et ambitieux pour poursuivre nos projets sans toucher à la fiscalité pour la 11^e année consécutive !”



Jérémy Demassiet, Maire par intérim, était présent au Carnaval des accueils de loisirs pour partager un moment festif avec les Arcisiens.

Lors du Conseil municipal du 26 mars, vos élus ont voté un budget de 35,3 millions d'euros pour l'année 2024 dont 13,2 millions d'investissements consacrés à la modernisation et à l'embellissement de notre cadre de vie. Grâce à une gestion saine et responsable de nos finances publiques, nous avons maintenu, pour la 11^e année consécutive, la stabilité des taux d'imposition. Garantir le pouvoir d'achat des Arcisiens, dans un contexte économique tendu, reste une de nos priorités.

Un contexte économique particulièrement contraint

Avec la baisse des dotations de l'État (baisse de plus de 10 millions d'euros en 10 ans !), la suppression de la taxe d'habitation, la gestion des différentes crises, sanitaire et énergétique, les finances de la Ville sont lourdement impactées. Comme à notre habitude depuis 2014, la majorité municipale, en lien avec les services de la Ville, a réussi à réduire ses dépenses et a trouvé de nouvelles sources d'économie. Nous avons réussi à obtenir de nombreuses subventions, ces nouvelles recettes nous permettent, cette année encore, d'équilibrer notre budget sans recourir à une hausse des taux d'imposition. Nous restons prudents et vigilants afin de maîtriser nos dépenses, cette gestion saine, nous permet la réalisation de projets qui répondent à vos attentes.

Plus de 13 millions d'euros d'investissements pour améliorer le cadre de vie des Arcisiens

Nous mettons un point d'honneur à poursuivre une politique d'investissement ambitieuse et réaliste. En 2024, nous réaliserons plusieurs projets structurants : la nouvelle crèche Rosa-Bonheur et le Relais Petite Enfance, la Halle du marché dans le quartier du vieux-bourg, la requalification du quartier et du parking de la Tremblaye avec la création d'une trentaine de places supplémentaires, la réalisation d'une forêt urbaine et d'un jardin pédagogique, la végétalisation des cours d'école, la construction de nouveaux espaces sportifs à la Croix-Bonnet et au stade Jean-Moulin et d'autres projets que je vous invite à découvrir dans le dossier de ce magazine.

Au plaisir de vous retrouver avec l'ensemble de l'équipe municipale lors des prochains et nombreux événements organisés en Ville.

Bonne lecture à vous.

Jérémy DEMASSIET

Maire par intérim
de Bois d'Arcy

1^{er}
mars

LE CLUB YANG ARCISIEN CÉLÈBRE LE NOUVEL AN CHINOIS

L'association **Club Yang Arcisien** a profité du nouvel an chinois pour se retrouver et partager un moment convivial. Cette année, le Club a célébré l'année du dragon de bois.



2
mars



PHOTO D'ARCY INAUGURE SON EXPOSITION ANNUELLE

Les adhérents de l'association **Photo d'Arcy** ont présenté une sélection de leurs œuvres au cours de leur exposition annuelle. L'occasion pour ces amateurs de photographies, de mettre en valeur leur travail et le partager avec les Arcisiens.

2
mars

GROS SUCCÈS POUR LA 1^{RE} ÉDITION DE LA SOIRÉE DES TALENTS

La salle était pleine pour la toute première édition de la Soirée des Talents. Début mars, 8 artistes sont montés sur la scène du Théâtre de La Grange pour présenter leur numéro. Retrouvez le classement et le prix coup de cœur du jury en page 27 de ce numéro.



9
mars

PAGIMAGE REÇOIT L'ANCIEN ARCISIEN PATRICK GÉRAULT

Patrick Gérault et le public arcisien ont partagé un moment d'émotion alors que l'auteur yvelinois venait présenter son premier roman lors du PAGImage du mois de mars. L'ancien Arcisien a ainsi eu l'occasion de se remémorer ses années dans notre ville et de signer des autographes pour les lecteurs de la Médiathèque de La Tremblaye.

9
mars

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE DE RETOUR

La Ville a accueilli une nouvelle fois le premier tour de la finale départementale du concours des Petits champions de la lecture au Bar de La Grange. Cet événement a réuni une dizaine d'enfants yvelinois, leurs parents et leurs enseignants. Un grand bravo à eux pour leur lecture, et félicitations à Lila et Léo tous deux lauréats de ce premier tour.

9
mars

LES RALLUMEURS D'ÉTOILES CÉLÈBRENT L'AMITIÉ LORS D'UN CONCERT CARITATIF

La chorale arcisienne **Les Rallumeurs d'étoiles** et leurs collègues de la chorale **Et Caetera** ont envahi la scène du Théâtre de La Grange pour un concert sur le thème de l'amitié. Le public arcisien a apprécié ce moment musical tout en faisant une bonne action puisque les 1000€ de bénéfices de l'événement étaient reversés à l'association arcisienne **BASIF (Bois d'Arcy Solidarité Inter-Familles)**.



14
mars

DES NOUNOURS EN PLEINE FORME GRÂCE À L'HÔPITAL DES NOUNOURS

L'Hôpital des Nounours a de nouveau fait un passage à Bois d'Arcy au mois de mars. Au grand plaisir des petits Arcisiens inquiets pour les bobos et maladies de leur compagnon préféré. Les soignants de l'association **POEMES** ont su les rassurer et les ont guidés tout au long du parcours santé des peluches.



18>22
mars



LES ENFANTS, AUX MANETTES DE LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Les enfants étaient les maîtres du jeu lors de la Semaine de la Petite Enfance. Avec le thème "Viens je t'emmène - se laisser guider par l'enfant", ils ont mené par la main leurs parents et accompagnateurs à travers les différentes activités proposées par la Direction de la Petite enfance de la Ville : parcours sensoriels, peinture, spectacles...

21
mars

DÉCOUVERTE DE CHÂTEAU-LANDON POUR LA RAA

L'association **Retraite Active Arcisienne (RAA)** a emmené ses adhérents profiter du charme de la petite cité médiévale de Château-Landon, dotée d'une place forte et construite sur un éperon rocheux. Ils y ont découvert le dernier Hôtel Dieu de Seine-et-Marne et la Maison de la pierre calcaire.



23
mars

LE CARNAVAL 2024 A TRANSFORMÉ BOIS D'ARCY EN ZOO GÉANT

Enfants, parents et animateurs ont rivalisé d'imagination pour donner vie à un zoo en plein air à l'occasion du Carnaval des accueils de loisirs dont le thème était "Animaux du monde". Accompagnés par la fanfare de l'École de musique de Bois d'Arcy (EDMBA), le cortège s'est élan-
cé depuis l'Hôtel de Ville pour rejoindre l'esplanade Dyf où les animateurs ont pu exposer leurs chars fabriqués à la main.



23
mars



BEAU SUCCÈS POUR LE SALON DU BIEN-ÊTRE

La première édition du Salon du Bien-être a fait carton plein. Les Arcisiens ont profité des massages et soins proposés par les exposants pour se relaxer et ont assisté attentivement aux ateliers et conférences pour pouvoir reproduire cette sensation de bien-être à la maison.

24
mars

LES TRÉSORS CACHÉS DE LA FOIRE AUX LIVRES

Les Arcisiens ont une nouvelle fois répondu présent à la Foire aux livres. Toute l'après-midi, ils ont déambulé dans la Salle des fêtes à la recherche de la perle rare pour agrémenter leur bibliothèque, aidés dans leur quête par des exposants souriants.



A photograph of a modern residential development. In the foreground, there is a paved road with a crosswalk and two grey bollards with white spherical tops. The middle ground is filled with lush green landscaping, including various shrubs and young trees. In the background, there are multi-story residential buildings with light-colored facades and red-tiled roofs. The sky is blue with some light clouds.

Chiffres-clés

13,2 millions d'euros de budget d'investissement

22,1 millions d'euros de budget de fonctionnement

6,5 millions d'euros de subventions d'investissement versées par nos partenaires pour mener à bien nos projets

13,2 MILLIONS D'EUROS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ARCISIEN

Le budget 2024 de la Ville, adopté en Conseil municipal le mardi 26 mars 2024, fait la part belle aux investissements qui permettront de livrer plusieurs projets impactant pour les Arcisiens. Découvrez-les en détails dans ce dossier.

Le mot de l' élu

Jérémy Demassiet
Maire par intérim



“*Contraint mais ambitieux, c'est par ces mots que nous pouvons définir le budget de cette année 2024. Contraint, car notre budget doit intégrer une hausse de ses dépenses de fonctionnement comme celles liées à l'énergie et celle du point d'indice sur lequel sont indexés les salaires des agents de la Ville. Ces postes de dépense que nous ne pouvons maîtriser qu'en partie imposent aux collectivités beaucoup d'efforts pour réussir chaque année à présenter un budget à l'équilibre. Pour autant, à Bois d'Arcy, la réalisation des projets se poursuit pour améliorer toujours plus votre quotidien et vous assurer les meilleures prestations possibles. C'est cette ambition qui nous anime et nous réunit, élus et agents de la Ville, pour penser et définir un budget qui améliore*

encore plus votre cadre de vie sans vous demander plus d'efforts financiers. Je suis fier du travail accompli cette année encore. Notre fonctionnement est contenu et nos investissements sont conséquents et qualitatifs, en partie grâce aux diverses subventions et financements extérieurs obtenus. Lancé en 2020, notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) se poursuit et porte ses fruits. L'attractivité de notre ville est grandissante et se poursuivra en 2024 grâce à notre nouvelle crèche, au lancement de la végétalisation de nos cours d'école, aux nombreuses infrastructures sportives à venir, à la sécurisation de notre espace public et aux autres projets que vous retrouverez dans les pages de ce dossier.

2024, DE NOUVEAUX PROJETS SORTENT DE TERRE

En 2024, le budget d'investissement de la Ville s'élève à 13,2 millions d'€. Nouveaux équipements sportifs, nouveaux espaces de vie en pleine nature pour tous... Bois d'Arcy investit pour votre cadre de vie.

Une ville agréable

La Ville poursuit ses investissements pour vous livrer en 2024 un **quartier de la Tremblaye flambant neuf**, un **belvédère rénové** et une **nouvelle halle de marché moderne**. D'autres projets vont voir le jour pour améliorer votre cadre de vie et verdir la ville tels que la création d'une micro-forêt urbaine au carrefour du Puits et d'un jardin pédagogique à l'angle des rues Hoche et Voltaire.



Une ville familiale

Avec l'**inauguration de la crèche Rosa-Bonheur** et du **Relais Petite Enfance (RPE)** prévue à l'automne et la création d'un **espace dédié aux 16-25 ans**, la Ville s'assure d'offrir un environnement idéal pour s'épanouir à tous âges. Elle améliore aussi le cadre de vie dans les écoles avec la **végétalisation d'une première cour** à l'école E. Vigée Le Brun.

Une ville sécurisée

30 nouvelles caméras de surveillance vont être installées en 2024 sur le territoire communal, certaines sont déjà en place au rond-point des Frères Lumière. Pour votre sécurité, la Ville investit également dans l'**armement des agents de la Police Municipale**, dont les effectifs continuent d'être renforcés avec un recrutement prévu dans l'année.



Une ville solidaire

Via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la Ville investit pour le bien-être des seniors avec le déploiement de nombreuses activités et offres dédiées : **le parcours mémoire**, **les journées santé** ou encore **l'accompagnement des proches aidants**.



Une ville dynamique

En cette année de Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville accélère le développement de ses infrastructures sportives. 2024 sera l'année de naissance de plusieurs espaces de **street workout** répartis dans toute la ville, d'une nouvelle **aire de glisse**, d'un **terrain de basket-ball 3x3**. Ces projets s'ajoutent à la création de **deux terrains de padel** au COSEC. La Ville prévoit également la **création d'un nouvel espace sportif à la Croix-Bonnet**.

Côté culture, Bois d'Arcy sera l'une des premières communes du sud-Yvelines à inaugurer sa **Micro-folie**, que vous découvrez en page 29 de ce magazine. Au printemps, des **œuvres de street art** vont aussi fleurir sur les murs et le mobilier urbain de la Ville dans le cadre du projet "Art dans la ville" lancé en 2024.

Une ville plus durable

Entamée depuis plusieurs années, la démarche éco-responsable de la Ville se poursuit avec le verdissement de sa flotte automobile. **De nouveaux véhicules électriques** de tous types (utilitaires, véhicules légers, vélos) vont augmenter le parc vert de la Ville et faciliter les déplacements des agents. Afin d'offrir la possibilité aux Arcisiens de passer à l'électrique, de **nouvelles bornes de recharge** vont voir le jour.

La Ville passe à 100% d'éclairage LED avec le remplacement de 568 candélabres cette année.

Enfin, le renouvellement des **chaudières de la Ville** continue en faveur de modèles plus économes en énergie.



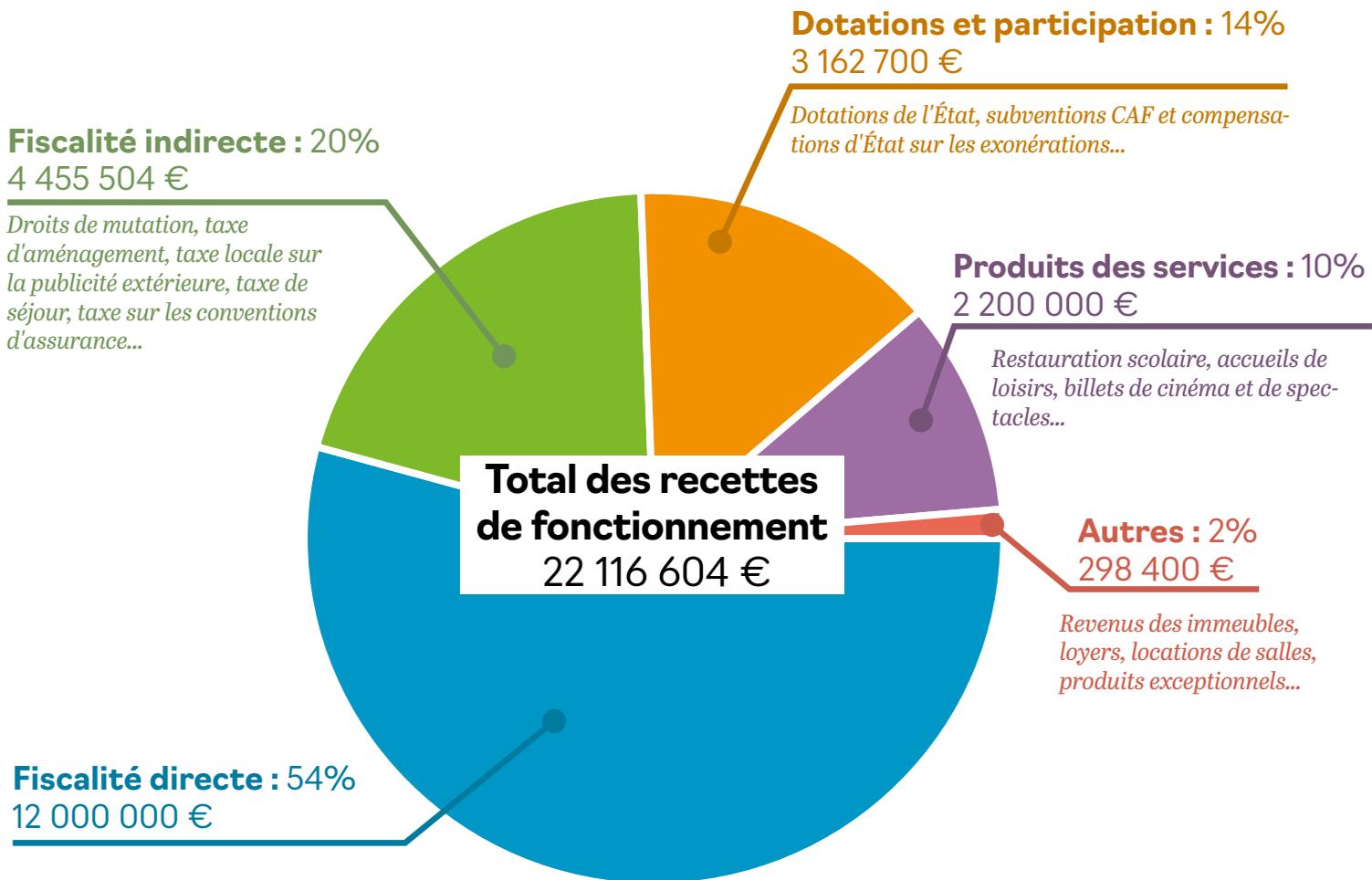
Une ville innovante

La mise en place d'**un guichet unique** et d'un nouveau mode de gestion de la relation usager permet de faciliter la prise en charge des Arcisiens et d'améliorer le traitement des dossiers.



22 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR LA VILLE

Plus de la moitié des recettes de la Ville proviennent des impôts locaux comprenant principalement la taxe foncière.



0% d'augmentation d'impôts depuis 2020

Cette année encore et pour la dixième année consécutive, la municipalité choisit de ne pas augmenter les impôts locaux. Un choix fait pour protéger le portefeuille des Arcisiens en cette période inflationniste.

3,9%

Attention toutefois ! L'État a décidé de revaloriser les bases locatives de 3,9%. Le montant total de votre taxe foncière augmentera donc en 2024.

Des recettes de fonctionnement limitées

En 2024, 54% des recettes de la Ville proviennent de la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires payées. Seuls 14% proviennent des dotations de l'État pour un montant de 3,2 millions d'euros. 2,2 millions d'euros des recettes sont réalisées grâce aux services rendus aux habitants perçus par la Ville.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR ASSURER LES SERVICES AUX ARCISIENS

Les dépenses de fonctionnement, qui s'élèvent à 22 millions d'€ en 2024, permettent à la Ville d'assurer ses missions de service à la population au quotidien. Elles comprennent notamment tous les frais de personnel et achats de divers matériels.



**Équipements
et espaces publics**
3 715 307 €



**Fonctionnement
du service public**
6 424 050 €



Cadre de vie
1 166 477 €



Solidarité (CCAS)
876 375 €



Familles
8 862 661 €



**Culture et
événementiel**
1 010 919 €



Jeunesse et Sports
937 590 €

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2020-2026, OÙ EN EST-ON ?

Depuis 2020, la municipalité a investi, à tous niveaux, pour améliorer le cadre de vie des Arcisiens. Petit coup d'œil dans le rétroviseur pour voir les projets déjà réalisés.

18 936 210 €
investis entre
2020 et 2023 dans
le cadre du PPI



Une ville innovante

Bois d'Arcy est engagée pour le numérique. En témoigne son label "Villes Internet" obtenu pour la 6^e année consécutive en 2024. Ce label récompense les nombreuses actions menées en faveur du développement du numérique, à l'instar de la demande de permis de construire **dématérialisée du Service Urbanisme** ou des investissements pour l'école numérique. Aujourd'hui, chaque salle de classe est équipée d'un vidéoprojecteur numérique interactif (VNI). Les classes du CE2 au CM2 sont aussi pourvues d'un chariot mobile afin de stocker les **tablettes numériques distribuées par la Ville à chaque élève**. En 2023, la Ville a également investi pour installer la fibre dans les écoles afin d'améliorer l'utilisation des outils numériques.



Une ville dynamique

La Fabrik, le COSEC... Depuis 2020, de nombreux projets sont nés pour proposer aux Arcisiens des lieux de vie dont l'offre est diversifiée et leur permettre de s'amuser et se divertir toute l'année. Récemment, la Ville a également inauguré la **Livrothèque du quartier Hoche** dont les portes sont ouvertes aux Arcisiens qui souhaitent y déposer ou découvrir des livres dans un esprit de partage.



Une ville sécurisée

Composée de **6 agents patrouillant certains soirs et le week-end** et équipés d'une caméra-piéton individuelle, la Police Municipale assure aujourd'hui ses missions de sécurité et de prévention auprès des Arcisiens. De plus, elle peut s'appuyer sur le réseau de plus de **150 caméras de vidéosurveillance** installées en ville et reliées au **Centre de Supervision Urbaine Intercommunal (CSUI)** pour réagir rapidement en cas de délit.



Une ville familiale

La Ville a aussi souhaité offrir des espaces de détente pour les familles, accessibles à tous grâce à la **création des squares Saint-Exupéry et de l'Europe** ainsi que l'installation de **jeux extérieurs inclusifs** au bord du Canal. Bois d'Arcy est aussi engagée dans la **démarche "École et Cinéma"** qui permet aux élèves de la ville de profiter de séances de cinéma exclusives toute l'année au Cinéma de La Grange. De la grande section au CM2, ces séances sont l'occasion de développer leur curiosité et leur culture cinématographique.

Une ville durable

Engagée dans une démarche de réduction de sa consommation énergétique, la Ville a remplacé une très grande partie de ses candélabres par **des éclairages LED connectés**, permettant de contrôler leur fonctionnement selon les horaires. Elle encourage également la transition vers les modes de déplacements moins polluants grâce à l'installation de **8 bornes de recharge pour véhicules électriques** et le partenariat avec Tier Mobility en 2022.

Le développement durable c'est aussi une question d'habitudes. Quoi de mieux que de sensibiliser parents et enfants au plus tôt ? Engagées dans une **démarche de crèches écologiques et durables**, les crèches de la Ville ont mis en place plusieurs actions : utilisation de produits écologiques pour le ménage, tri des déchets, recyclage pour les ateliers manuels (boîtes de fromage, rouleaux de papier...), utilisation de peinture écologique pour les enfants ou encore création de bébé potagers. Dans les écoles, les cantines ont atteint un niveau de plus de 30% de produits bio dans les assiettes des enfants.



Une ville solidaire

La Ville œuvre pour garantir un accès aux soins et à un accompagnement adapté à toutes les situations grâce à l'inauguration de la **Résidence Alfi** qui héberge des personnes présentant des troubles psychiques et des autistes, celle de la **résidence du Bois Soleil** et ses 80 lits à destination des seniors ou encore la création du **cabinet médical GM2A**.

La Ville est également engagée auprès de ses associations avec la mise en œuvre des Assises des associations qui sont un moment d'échanges entre les membres des associations et les services de la Ville qui peuvent leur apporter des conseils.



Une ville citoyenne

Bois d'Arcy donne la parole aux Arcisiens. À travers les différentes instances à l'œuvre, ils ont l'occasion d'exprimer leur avis et de participer à la création de projets impactant pour leur ville. C'est le cas au sein des **Conseils de quartier et des Comités consultatifs** qui sont des lieux d'échanges avec les élus. Mais aussi avec **les budgets participatifs** qui leur permettent de porter des idées nouvelles pour embellir la ville. Enfin, lorsque la municipalité entame de grands travaux, les Arcisiens sont consultés via **des réunions publiques et des concertations**, comme récemment pour la réfection du quartier de La Tremblaye ou actuellement pour la mise en œuvre du **Projet d'Éducation du Territoire**.

Élections européennes, vérifiez votre inscription sur les listes électorales



Le dimanche 9 juin, les Français sont appelés à voter dans le cadre des élections européennes. Elles ont pour objet d'élire les représentants français au Parlement européen, institution majeure de l'Union européenne. Afin de voter pour ces élections, vérifiez que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrits, vous avez jusqu'au vendredi 3 mai 2024 pour le faire. Pour cela, rendez-vous en ligne sur le site service-public.fr ou en vous rendant en mairie muni du formulaire CERFA prévu à cet effet, d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pourquoi voter aux élections européennes ?

Le Parlement européen exerce le pouvoir législatif, en collaboration avec le Conseil de l'Union européenne, qui réunit les ministres des États membres. Le Parlement est chargé d'étudier, de modifier et de voter les propositions législatives (règlements et directives) du Conseil européen, composé des chefs d'État et de gouvernement des États membres. Le Parlement arrête également le budget de l'Union européenne et contrôle le travail de la Commission européenne.

Le Parlement peut aussi être à l'origine de propositions législatives appelées des résolutions mais qui n'ont pas de valeur contraignante. Le Parlement use notamment des résolutions pour exprimer son avis sur un sujet d'actualité, comme récemment sur la mort du militant Alexei Navalny.

Chiffres clés :

- ▶ 706 députés européens siègent au Parlement européen à Strasbourg dont 79 eurodéputés Français
- ▶ 360 millions d'électeurs européens sont appelés aux urnes entre les 6 et 9 juin 2024
- ▶ 5 ans, c'est la durée de mandat des eurodéputés.



ÉLECTIONS MUNICIPALES, LES ARCISIENS APPELÉS À VOTER LES 21 & 28 AVRIL

À la suite de la démission de Jean-Philippe Luce et d'une partie du Conseil municipal, en février dernier, vous êtes invités à voter pour élire un nouveau Conseil municipal les dimanches 21 et 28 avril 2024. On vous explique tout.

Après la démission ou l'empêchement du maire, le Conseil municipal au complet se réunit pour désigner un nouveau maire. Or, suite à plusieurs démissions de conseillers municipaux survenues depuis le début du mandat, le Conseil municipal n'est plus au complet. Les Arcisiens sont donc appelés aux urnes pour élire un nouveau Conseil municipal au complet. C'est ce qu'on appelle des élections partielles intégrales.

En attendant la tenue de ces élections, les fonctions de maire sont exercées par Jérémy Demassiet, 1^{er} Maire-adjoint en charge de l'Environnement, du Développement durable et de la Voirie.

Le nouveau Conseil municipal restera en place jusqu'aux prochaines élections municipales prévues en 2026.

Vous n'êtes pas disponibles pour aller voter ?

Pensez à donner une procuration de vote à un de vos proches. Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- En ligne, sur le site Maprocuraction.fr. Vous aurez besoin de la date de naissance et du numéro d'électeur de votre mandataire, ou au moins sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote habituellement
- En version papier en remplissant un formulaire (téléchargeable en ligne ou disponible directement sur place) à déposer dans l'un des lieux suivants : commissariat de police, gendarmerie, tribunal judiciaire dont dépend votre domicile ou lieu accueillant du public (défini par le préfet)

Réalisez votre demande de procuration le plus tôt possible afin que l'administration ait le temps de la prendre en compte. Le jour J, veillez à bien indiquer à votre mandataire le bureau de vote dans lequel il doit se rendre.



LE BELVÉDÈRE FAIT PEAU NEUVE

Exposé aux intempéries, le belvédère de Bois d'Arcy va connaître des travaux de rénovation pour lui redonner une seconde jeunesse.

Vous l'avez sûrement remarqué, depuis quelques semaines, l'accès au belvédère a été condamné. Cette mesure a été prise en anticipation de travaux d'entretien et de traitement qui vont avoir lieu au printemps. De récentes études de contrôle sur l'ouvrage ont mis au jour plusieurs pathologies causées par les intempéries, notamment le développement de champignons et de mousses. Les conditions de sécurité n'étaient donc plus réunies pour permettre son utilisation par le public.

Afin de préserver cet ouvrage remarquable et continuer de proposer ce poste d'observation privilégié de la nature, la Ville entame des travaux de rénovation de la structure. Il s'agira de remplacer des éléments dégradés et de traiter les boiseries avec des fongicides pour éviter le développement des mousses.

Calendrier des travaux

- Fin mars - début avril 2024 : montage des échafaudages
- Avril 2024 : Sablage des bois, renforcement des poteaux et réparation structure bois
- Mai 2024 : Traitement des bois, travaux sur les marches, travaux de finition
- Fin mai - début juin : fin des travaux.

87 600 €
montant total
de ces
travaux

Bientôt des terrains de padel à Bois d'Arcy



Face au développement éclair de la pratique et afin d'offrir de nouveaux espaces sportifs aux Arcisiens, la Ville construit actuellement deux terrains de padel. Situés au COSEC, près des terrains de tennis extérieurs, ces deux nouveaux terrains permettront à chacun de s'essayer ou se perfectionner à cette discipline tout droit importée d'Espagne.

Pour construire cette nouvelle infrastructure, la Ville investit 264 328 €. L'inauguration est prévue au cours du printemps afin que les Arcisiens profitent des beaux jours pour s'amuser en plein air.

Grand nettoyage sur l'ancien site de La Colombe



D'ici le début de l'été, le grand espace où s'élevait l'ancien accueil de loisirs de La Colombe sera rendu aux Arcisiens. Les Services Techniques de la Ville vont s'atteler, dès le mois d'avril, au nettoyage du site : débroussaillage, retrait des débris, sécurisation... Les barrières de chantier encore en place seront ensuite retirées afin que les Arcisiens profitent de ce nouvel espace vert pour venir s'amuser ou se détendre à proximité du COSEC.



LE PARKING DU DOMAINE DE LA TREMBLAYE S'AGRANDIT

Devenu obsolète, le parking du Domaine de La Tremblaye va bientôt subir un lifting complet : circulation facilitée, rénovation des accès, reprise des enrobés et surtout capacité augmentée. Début des travaux en juin 2024.

Sous-dimensionné pour accueillir le public de La Grange, de la Médiathèque, de La Fabrik et du gymnase C. Besson, le parking du Domaine de La Tremblaye va bientôt connaître des travaux d'ampleur qui permettront de gagner en capacité d'accueil (30 places supplémentaires).

Ce sera aussi l'occasion de repenser la circulation au sein du parking. Les travaux prévoient l'aménagement de deux accès qui permettent de créer une circulation pendulaire pour limiter les croisements entre deux véhicules.

À la fin des travaux, dès la rentrée, les Arcisiens jouiront donc d'un parking complètement refait à neuf pour venir profiter des activités sportives, culturelles et ludiques proposées par la Ville et ses associations.

Coup de jeune pour le quartier de la Tremblaye

La réfection du parking de La Tremblaye s'inscrit dans les travaux de réaménagement du quartier pour offrir aux riverains un cadre de vie plus agréable et pratique. Pour rappel, les travaux qui ont débuté au printemps visent à moderniser le quartier et donner plus d'espace aux mobilités douces et à la végétation. Les travaux se termineront par la réfection des rues Étienne-Jules-Marey et Baudin d'ici à l'automne 2024.

Location de places de parking chez le bailleur

Durant les travaux, le parking de La Tremblaye sera inaccessible. La Ville recommande aux riverains d'utiliser leurs emplacements de stationnement privés ou de louer des places dans le parking de la résidence du Clos de la Grange.

Contact : Mme Sylvia Muselet (chargée de clientèle du Moulin Vert) : s.muselet@saimv.fr / 01 53 43 84 90 / 06 49 67 11 74.

Focus sur... les concertations des riverains



Depuis l'élaboration du nouveau plan de circulation, les riverains ont été associés à la réflexion avec les services de la Ville. Dernières en date, les réunions d'information sur rendez-vous organisées au début du mois de mars. Elles ont permis à 51 Arcisiens de rencontrer Jérémy Demassiet, Maire par intérim, Laurent Brot, Maire-adjoint en charge de la Sécurité et des Mobilités, Sébastien Nambotin, directeur des Services techniques de la Ville et les représentants de BEA, la société chargée des travaux. Les Arcisiens sont venus avec leurs questions, évidemment, mais aussi avec des solutions.

Pour faciliter la mise en place des mobilités douces et élargir les trottoirs à certains endroits, une habitante de la rue Étienne-Jules-Marey, a généreusement proposé de céder à la Ville une partie de l'emprise de son terrain. Cette partie de terrain sera acquise pour un euro symbolique et permettra de réaliser un trottoir aux normes PMR.



DES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES INSTALLÉS À BOIS D'ARCY

Afin de lutter contre la propagation du frelon asiatique et protéger les habitants, la Ville s'associe à l'association Ruches d'Arcy pour installer des pièges sélectifs sur le territoire.

Cette année, pour se prémunir d'une invasion de frelons asiatiques, la Ville a travaillé avec l'association **Ruches d'Arcy** pour déployer des pièges sélectifs dans toute la ville. L'objectif est d'éviter la prolifération des frelons asiatiques en les empêchant de s'installer dès le printemps sur notre territoire. Un piège a été posé aux abords des ruches de l'association et une dizaine d'autres sera installée dans toute la ville par les Services Techniques.

Un piège sélectif consiste à capturer les reines qui sont, au printemps, en pleine construction du nid pri-

naire de leur colonie et donc vulnérables (cf. *Focus en bas de page*). Le piège est dit sélectif car il permet à une partie des insectes capturés de s'échapper pour perturber le moins possible la biodiversité.

Que faire face à un nid de frelons ?

Si vous découvrez un nid de frelons chez vous, surtout n'y touchez pas et contactez immédiatement les Services Techniques de la Ville. Les agents se déplaceront pour identifier le nid et prendre les mesures nécessaires pour s'en débarrasser.



Contact au 01 30 05 63 00 ou
mairie@boisdarcy.fr

Reconnaître un frelon asiatique et son nid

Le frelon asiatique se distingue du frelon européen par ses couleurs, globalement plus foncées. En effet, une majorité de son corps (tête, abdomen, thorax) est noire là où le frelon européen est plutôt roux. Il existe deux types de nid de frelons asiatiques. Le premier, appelé nid primaire, est plutôt petit (5 à 20 cm de diamètre), il est souvent situé à faible hauteur, avec une ouverture basse. En été, les frelons l'abandonneront pour migrer vers le nid secondaire, beaucoup plus gros (80 cm de diamètre).

Des enrobés neufs au rond-point des Frères Lumière



Au mois de mars, Grand Paris Aménagement a effectué des travaux sur le rond-point des Frères Lumière. Ces travaux ont été menés de nuit, entre 22h et 5h, afin de gêner le moins possible la circulation des automobilistes, puisque le rond-point était fermé durant cette période. Ces travaux ont permis de reprendre les enrobés du rond-point sur lequel des tranchées avaient été précédemment creusées par Grand Paris Aménagement.

Une sente piétonne rénovée au bord du Canal

Avec le retour du beau temps, nul doute que vous avez grande envie de vous promener aux abords du Canal de la Croix-Bonnet. Pour vous garantir d'agréables moments à pied ou à vélo cet été, la Ville mène d'importants travaux de rénovation de la sente piétonne située à l'est de la place F. Truffaut. Les parties en bois seront décapées et remises à neuf, les bordures seront remblayées et le réseau d'éclairage sera rénové. Les travaux débiteront courant avril et se poursuivront jusqu'en juin.

Pas de collecte de déchets végétaux le 1^{er} mai

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc vous informe qu'à l'occasion du 1^{er} mai, et de manière exceptionnelle, il n'y aura pas de collecte des déchets végétaux à Bois d'Arcy. Les camions-bennes passeront donc la semaine précédente, le mercredi 24 avril, et la semaine suivante, le mercredi 8 mai. Merci de sortir vos bacs la veille au soir. Pour rappel, les déchèteries de l'agglomération sont fermées les jours fériés.



Plus d'informations sur l'appli T.R.I VGP
ou le site internet versaillegrandparc.fr

LA VILLE RENFORCE LA SÉCURITÉ DES ARCISIENS

Afin de préserver le cadre de vie des Arcisiens et assurer leur sécurité au quotidien, la Ville renforce activement les moyens à disposition de sa Police Municipale.

Depuis 2023, la Ville est engagée dans une démarche de développement de sa Police Municipale pour garantir la sécurité des Arcisiens. Pour ce faire, elle recrute pour étoffer ses effectifs. Avec l'arrivée, en début d'année, d'une nouvelle responsable (cf. *Portrait en p.25*), et le recrutement en cours d'un nouvel agent, la Police Municipale de Bois d'Arcy sera bientôt au complet. Un effectif au complet signifie une plus grande présence des agents, qu'ils soient policiers ou ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), pour assurer les missions du quotidien.



Quelles sont les missions de la Police Municipale ?

Il faut bien distinguer les agents de police et les ASVP. Les seconds ont la possibilité de verbaliser le non-respect des règles du stationnement (stationnement payant, zone bleue, stationnement gênant). Ils ont aussi une mission de prévention et sont présents auprès de la population et des commerçants. Les agents de Police Municipale partagent certaines de ses missions avec leurs collègues mais possèdent également un champ d'action plus large comme le contrôle routier pour veiller au respect du Code de la route ou encore l'interpellation d'individus en cas de délit. C'est également eux qui interviennent dans le cadre de l'Opération Tranquillité Absences. Via le Centre de Supervision Urbaine Intercommunale (CSUI), l'ensemble de nos agents ont également un œil sur ce qui se passe en ville et peuvent verbaliser les infractions.



Police Municipale de Bois d'Arcy -
6, avenue Paul-Vaillant-Couturier.
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30,
et le jeudi de 14h à 19h30.
Contact au 06 70 17 59 09 ou
police.municipale@boisdarcy.fr



ZOOM SUR... CÉCILE EST À VOTRE ÉCOUTE

Cécile est l'assistante administrative de la Police Municipale. C'est elle qui répond à vos questions concernant vos problématiques du quotidien ou vous redirige vers les agents de la Police Municipale ou Nationale en cas de besoin. Elle assure également la gestion des objets trouvés que vous pouvez venir déposer ou retirer aux horaires d'ouverture du bureau.



Des agents en patrouille

Depuis cette année, les agents de la Police Municipale patrouillent ponctuellement les soirs et week-ends afin d'assurer la protection des Arcisiens à tout moment et d'intervenir rapidement en cas de besoin.

4 agents de police et 2 ASVP

composent actuellement l'équipe de la Police Municipale. Un recrutement est en cours pour renforcer cet effectif.



Une police armée

Certains agents de police de Bois d'Arcy suivent une formation en 2024 pour obtenir leur autorisation de port d'armes. Ils patrouilleront avec leur arme, ainsi qu'une caméra-piéton individuelle pour être en mesure de se défendre et défendre les Arcisiens en cas de besoin.

Plus de 150 caméras de surveillance

gardent un œil sur les rues de Bois d'Arcy. Elles sont toutes reliées au CSUI qui traite les images et peut alerter les agents en patrouille à la moindre suspicion.



Opération Tranquillité Absences

L'opération Tranquillité Absences est un dispositif qui permet aux Arcisiens qui s'absentent pendant les vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile par la Police Municipale.



478 870 € c'est le budget total

alloué à la Police Municipale en 2024. Soit une dépense d'environ 30 € par habitant (la moyenne nationale s'élève à environ 22 € par habitant).

À venir à Bois d'Arcy, des projets sportifs à foison



La Ville poursuit ses investissements en faveur de la pratique du sport accessible à tous avec la création de nouvelles infrastructures qui verront le jour dès 2024, année olympique. Plusieurs espaces de street workout vont fleurir sur tout le territoire permettant à tous de réaliser quelques exercices physiques en plein air. Une nouvelle aire de glisse pour les amateurs de VTT et BMX et un terrain de basket-ball 3x3 vont également être construits pour étoffer l'offre sportive de Bois d'Arcy. Ces projets viennent s'ajouter à la création de deux terrains de padel qui sont en cours de construction au COSEC. La Ville accompagne également son développement démographique et la croissance du quartier de la Croix-Bonnet pour lancer la création d'un nouvel espace sportif.

Rejoignez la randonnée JO !



À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre fédère son réseau autour d'un projet sportif, culturel et environnemental unique : une randonnée géante vers Paris. La section yvelinoise prendra le départ de Richebourg le samedi 4 mai pour atteindre Paris le vendredi 10 mai. Mardi 7 mai, elle prendra le départ depuis le château de Plaisir à 8h30 et s'arrêtera à Bois d'Arcy pour une pause déjeuner bien méritée. Venez les rencontrer autour d'un pique-nique et découvrez l'exposition photo préparée pour l'occasion. Vous pouvez également vous joindre à la marche, gratuite et sans inscriptions.

Plus d'informations sur le site rando-yvelines.fr



LA VILLE PARTICIPE À L'ESPRIT OLYMPIQUE

Le mois de mars a sonné le début des festivités des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Bois d'Arcy.

Au COSEC, le mois de mars rime avec Semaine Olympique et Paralympique (SOP). **Du 25 mars au 5 avril**, toutes les classes de la Ville se succèdent pour découvrir tout un panel de disciplines sportives et paralympiques. Accompagnés par les éducateurs sportifs de la Ville, ils se sont initiés cette année à la course en aveugle, au cécifoot, au ceci-hand, au basket fauteuil et même, pour les plus grands, à l'escrime fauteuil.

1619
enfants participent à la SOP en 2024.

Les SOP font partie des nombreuses actions menées par la Ville dans le cadre de son label "Terre de Jeux". Ce dernier reflète la volonté de Bois d'Arcy de s'inscrire pleinement dans la dynamique engendrée par les Jeux de Paris 2024 dont le compte à rebours est déjà bien entamé.

Les élus du CMJ au championnat d'Europe d'escrime fauteuil

Au début du mois de mars se déroulait le championnat d'Europe d'escrime fauteuil à la Halle Georges Carpentier à Paris. L'occasion pour les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de découvrir cette discipline paralympique et de soutenir les équipes de France. Dont l'équipe féminine qui s'est hissée jusqu'aux demi-finales face à la Hongrie, sous le regard de nos jeunes Arcisiens.

Fait exceptionnel cette année, l'association **Solann Dream Team** sera présente une journée pour mener une action de sensibilisation au handicap et au parasport auprès des enfants. L'association, qui porte le nom du petit Solann, enfant polyhandicapé moteur, "fait courir" les enfants handicapés pour leur permettre de participer à des compétitions sportives. Elle sensibilise également le public sur le handicap pour changer le regard des gens, créer de la solidarité et améliorer la gestion et la prise en charge des personnes concernées.

FOCUS SUR LES ÉPREUVES CYCLISTES



À cinq mois du lancement des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, nous vous proposons de découvrir tous les mois les disciplines qui se dérouleront dans les Yvelines. En avril, focus sur les épreuves cyclistes.



4 épreuves cyclistes se déroulent dans le département : le cyclisme sur route (*course en ligne et contre-la-montre individuel*), le cyclisme sur piste (*qui comporte 6 épreuves : vitesse individuelle, vitesse par équipe, keirin, poursuite par équipe, omnium et madison*), le BMX et le VTT.

Le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera les épreuves de BMX et de cyclisme sur piste. Le VTT prendra place sur la Colline d'Élancourt.

Le cyclisme sur route quant à lui empruntera un parcours passant par Versailles, Saint-Germain-en-Laye, la Vallée de la Mauldre, la Forêt de Rambouillet, la Vallée de Chevreuse... Le parcours traversera également Bois d'Arcy par la RD127. Nous vous communiquerons bien sûr les restrictions de circulation prévues pendant la période des Jeux Olympiques ultérieurement.



Le cyclisme a fait son apparition aux premiers Jeux Olympiques de l'air moderne, en 1896 à Athènes avec notamment le cyclisme sur route et sur piste. Il aura fallu attendre 100 ans pour voir le VTT inscrit au programme en 1996. Le BMX a lui intégré le programme des JO en 2008.



Toutes les disciplines citées sont des courses.

Les femmes ont participé pour la première fois aux épreuves de cyclisme sur route en 1984. La première femme à avoir été sacrée championne olympique est Connie Carpenter, une Américaine de 27 ans.

Célébrez les Jeux dans les fans zones yvelinoises



À l'occasion des JO, toute la région Île-de-France passe en mode olympique. En particulier les Yvelines qui accueillent de nombreuses épreuves. Pour permettre au public yvelinois de profiter des festivités, de nombreuses fans zones vont voir le jour sur le territoire : à Versailles, à L'Étang-la-Ville, à Magnanville ou encore à la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Une zone de célébration géante à Saint-Quentin-en-Yvelines

La base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, idéalement placée au carrefour du Vélodrome national et de la Colline d'Élancourt, accueillera une fan zone géante de quelques 40 000 m². Les Yvelinois pourront suivre en direct les épreuves olympiques grâce aux écrans géants installés. Des rencontres avec des athlètes seront proposées.

L'espace accueillera aussi de nombreuses animations sportives grâce à un pumptrack pour le BMX, un terrain de multi-sports, des initiations au rugby, au rugby fauteuil, au parkour (discipline qui consiste à franchir toutes sortes d'obstacles dans des environnements urbains et naturels), au tir à l'arc ou encore au yoga. Une piste de roller animée par un DJ sera également disponible.

Pour compléter le tout, une buvette et de la restauration sont prévues pendant toute la durée de l'installation.



Accès libre du 29 juillet au 11 août de 12h à 22h30.

Plus d'infos sur le site : sqyettesjeux.fr

Espace Beauté & Spa

THALGO

CELLU M6 ALLIANCE LPG CORPS & VISAGE

En abonnement ou à la séance.

Nous consulter.



- Destocke les graisses
- Lisse la cellulite
- Raffermit la peau
- Affine la silhouette



- Clarifie le teint
- Comble les rides
- Raffermit et redessine l'ovale du visage

NOUVEAUTÉ!!

SOIN HYDRATATION BOOSTER
(50MIN) : 65 €

Réhydrater et Booster intensément votre peau avec le nouveau soin LPG.



Espace Beauté & Spa
2A rue Camélinat 78390 Bois d'Arcy
01.70.42.63.32
www.espacebeautethalgo.fr

T2GLASS®

SPÉCIALISTE PARE-BRISE

Société familiale, T2GLASS a 8 ans d'expérience dans le vitrage automobile au sein d'un des plus grand groupe.



- Prise en charge toute assurance
- Aucune avance de frais
- Franchise offert en totalité
- Déplacement à domicile

Avec la Loi Hamon (2014), l'assureur ne peut imposer un réparateur. Seul le propriétaire du véhicule est libre de choisir notre expertise.

06 67 22 75 02
t2glass78@gmail.com

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie



Aide aux repas



Accompagnements



Aide ménagère

01 84 27 00 50

2 Rue de Marly le Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

portrait

Myriam L., UNE NOUVELLE TÊTE POUR LA POLICE MUNICIPALE

Arrivée au 1^{er} janvier 2024, la nouvelle responsable de la Police Municipale (PM), Myriam L., nous raconte son parcours et ses missions pour assurer la sécurité au quotidien des Arcisiens.

Comment êtes-vous entrée dans la Police Municipale ?

Avant d'être dans la Police Municipale (PM), j'ai été beaucoup de choses : commerciale, commerçante... Des amis qui étaient dans la fonction me disaient souvent que j'avais le caractère pour entrer dans la Police Municipale. J'aime la notion du service public, de l'aide à la personne. Pour moi, c'est ça la PM, c'est un lien important avec la population.

Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

J'ai commencé ma carrière à Mantes-la-Jolie comme ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Au bout de

quelques mois, je suis devenue agent de Police Municipale suite à l'obtention du concours. Je suis restée six ans à Mantes. Puis j'ai travaillé à Meulan-en-Yvelines où j'ai été nommée adjointe. J'ai occupé ce poste presque 10 ans avant d'être nommée à mon tour responsable. Cela m'a permis de construire l'équipe, de créer un Centre de Supervision Urbain, d'armer les agents... Ensuite sur mon dernier poste, à Marly-le-Roi, j'ai mis en place les mêmes évolutions pour le service.

Votre mission à Bois d'Arcy est donc la même, développer la Police Municipale ?

Il y a des choses qui sont déjà en place ici mais qu'on peut encore améliorer. L'armement, il est déjà là. Maintenant, il faut que nos agents partent en formation. Quant aux équipes, on est quasiment au complet avec quatre agents, dont moi, deux ASVP et une secrétaire. On est en phase de recrutement d'un cinquième agent. Mon objectif est de permettre à la PM d'occuper le terrain et permettre aux agents d'accomplir leurs missions de PM tandis que les ASVP poursuivront leur travail sur la voie publique, comme la lutte contre le stationnement gênant. Avec un effectif complet, on pourra par exemple commencer les patrouilles le soir et les week-ends avec l'objectif d'occuper le terrain pour déranger les trublions.

Quel est votre rôle en tant que responsable ?

Il y a la partie administrative, évidemment. Mais je considère que je suis aussi là pour faire le lien. Depuis que je suis ici, j'ai rencontré beaucoup de personnes. J'ai pris le temps de discuter avec toutes les entités, judiciaires et policières forcément, mais aussi les commerçants ou les chefs d'établissements scolaires. Je veux qu'ils sachent que je suis un point de relais. Créer ce lien, ça signifie savoir où se situent les problèmes, être au courant, et ça permet de les anticiper et de s'organiser en conséquence. Pour cela, j'ai tenu à me mettre en relation avec le Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI). Ils peuvent m'alerter sur les endroits où il se passe des choses pour que j'organise les patrouilles. Depuis que je suis responsable, j'ai aussi adopté une méthode qui consiste à nommer des agents référents sur une thématique précise comme les chiens dangereux, un point de règlement... C'est important pour moi car je ne veux pas que nos agents répondent : "je ne sais pas". Il est important de rappeler et tenir les personnes informées de l'avancée de la situation. Les administrés ont besoin de savoir où en est le traitement de leur demande, c'est un travail de suivi que nous devons faire. Pour moi c'est très primordial.



>> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nathalie vous coiffe à domicile

Nathalie Jacob, Arcisienne de longue date, vous propose une offre de coiffure à domicile complète : coupe, coloration, brushing. Elle tenait, jusqu'en 2021, un salon de coiffure à Bois d'Arcy et exerce désormais directement dans les EPHAD et à domicile pour vous faire bénéficier de soins personnalisés.



Informations et rendez-vous par téléphone au 06 19 26 03 62.

>> SENIORS

Sortie annuelle du CCAS, les inscriptions commencent



Le 30 mai, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise, pour les seniors, sa traditionnelle sortie annuelle. Au programme cette année, découverte de Beauvais à travers la visite du Musée de la Nacre et de la Tableterie, la visite de la Cathédrale qui renferme une horloge astronomique du XIX^e siècle créée par Auguste Lucien Vérité. Cette année, vous pouvez vous inscrire comme d'habitude directement au CCAS ou en ligne en scannant le QRcode ci-dessous.



Inscriptions au CCAS
38, avenue Paul-Vaillant-Couturier,
les lundi 29 et mardi 30 avril de 10h à 12h
et jeudi 2 et mercredi 15 mai de 14h à 16h.

FORUM JOBS D'ÉTÉ

SAM. 4 MAI
13 H 30 > 18 H
Salle des Fêtes
du Domaine
de la Tremblaye

SAJ
SERVICE ANIMATION JEUNESSE

>> JEUNESSE

**À la recherche d'un job pour les vacances ?
Le Forum Jobs d'été vous attend !**

Bois d'Arcy poursuit son engagement en faveur de l'emploi des jeunes Arcisiens auprès des entreprises locales. Cette année, le Forum Jobs d'été aura lieu le samedi 4 mai à la Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye.

Vous avez plus de 18 ans et êtes à la recherche d'un job d'été pendant les vacances ? Alors le Forum Jobs d'été est fait pour vous ! La prochaine édition de cet événement, organisé par le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) de la Ville, vous attend samedi 4 mai de 13h à 17h30 à la Salle des Fêtes du Domaine de la Tremblaye.

Engagée dans l'accompagnement vers l'emploi des jeunes Arcisiens, la Ville se fait l'intermédiaire avec les nombreuses entreprises locales qui sont à la recherche de candidats motivés.

De grandes enseignes arcisiennes seront présentes telles que E. Leclerc, Intersport et Mc Donald's.

Préparer ma venue au Forum

Afin de rencontrer les recruteurs dans les meilleures conditions, veillez à apporter votre CV et votre lettre de motivation. Des animateurs sont présents au Service Animation Jeunesse (SAJ) pour vous aider à les rédiger et les mettre en page. Si vous n'avez pas les moyens

de les imprimer avant votre venue, une imprimante sera à votre disposition sur place le jour J.

Le Bureau d'Information Jeunesse, un espace privilégié où trouver de bons conseils

Le BIJ accueille les jeunes Arcisiens dès 11 ans pour les accompagner sur toutes les questions d'orientations scolaires et leurs préoccupations du moment. Un espace dédié aux 16-25 ans est également ouvert les samedis de 13h30 à 18h pour leur permettre de travailler, seuls ou en groupes.

Le BIJ est situé au Service Animation Jeunesse (SAJ) - 14, rue du Parc. Plus d'informations au 01 30 07 18 55 ou par mail à pij@boisdarcy.fr.



Plus d'infos au Service Animation
Jeunesse - saj@boisdarcy.fr -
14, rue du Parc - 01 30 07 18 55



» CULTURE

Magnifique succès pour la Soirée des Talents

Début mars, la toute première édition de la Soirée des Talents de Bois d'Arcy affichait complet au Théâtre de La Grange.

La salle était comble. Arcisiens, mais également habitants de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc et proches des candidats étaient nombreux pour encourager les talents venus se produire sur la scène du Théâtre de La Grange.

À la fin de la soirée, le jury, composé de professionnels du spectacle, dont Sarah Jad, qui avait déjà envoûté le public arcisien à La Fabrik en 2022, d'Eugénia Dos Santos, Maire-adjointe en charge de la Culture, d'Élodie Dézécot, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, et de Christine Palau, Directrice de la Culture et du Tourisme de Versailles Grand Parc, a remis le Premier prix à Alexandra.

La jeune danseuse de l'association Attitudes BDA a présenté une magnifique chorégraphie, poétique, qui a bouleversé le public. Elle a

d'ailleurs également reçu le Coup de cœur du public pour sa performance.

Camille à la batterie et Philippe à la guitare ont obtenu respectivement les 2^e et 3^e Prix du jury. Camille pour son incroyable énergie déployée derrière son instrument et Philippe pour la beauté de sa chanson et la maîtrise dont il a fait preuve sur scène.

Et bien que ça n'était pas prévu à l'origine, le jury a tenu à distinguer tout particulièrement Thomas, qui a joué du hautbois à la perfection, avec un prix spécial Coup de cœur du jury.

Cette première édition de la Soirée des Talents, organisée en partenariat avec l'association Jolie PROD a permis de mettre en avant de jeunes artistes locaux qui ont bénéficié des précieux conseils du jury.

Questions à Alexandra Cerqueira De Almeida



1^{er} Prix du jury et Coup de cœur du public

« Tout d'abord, félicitations pour tes deux prix. Pour rappel, tu avais seulement 17 ans au moment du concours. C'était donc une sacrée expérience pour toi. Qu'en retiens-tu ?

Sincèrement, je me suis inscrite à ce concours pour prouver que j'étais capable de créer une chorégraphie et de présenter une partie de moi sur scène, mais je n'aurais jamais cru gagner. Encore moins deux prix ! C'était juste incroyable, un rêve devenu réalité.

On a vu que tu avais reçu le soutien de ton professeur de danse et de ta famille. Est-ce qu'ils t'ont poussée à t'inscrire à ce concours ?

Il y avait tellement de personnes pour me soutenir. Ça m'a réellement émue. Ma professeure, de l'association Danse Attitudes, ma famille et des amis étaient là. Ils m'ont suivie tout au long de ce projet. Tous m'ont encouragée à m'inscrire et à tenter ma chance, et je les remercie pour cela. Ma professeure Mathilde m'a beaucoup aidée. C'est grâce à elle que j'aime autant la danse aujourd'hui. J'ai appris tellement de choses en me positionnant en tant que chorégraphe. Mathilde m'a aidée à être plus fluide dans mes mouvements et surtout à vivre ma chorégraphie.

Est-ce que tu envisages aujourd'hui d'aller plus loin ou est-ce que la danse reste un loisir pour toi ?

Ça fait un moment que je ressens ce besoin de vivre de la danse. Mais depuis ce concours, je sais que c'est réellement ce que je suis. Être sur scène est un sentiment indescriptible et transmettre des émotions est la meilleure des choses. Je n'ai jamais été aussi heureuse qu'en dansant et j'espère ne jamais devoir m'arrêter.



» CULTURE

Un musée ouvre ses portes à Bois d'Arcy

La Ville s'engage pour l'accès à la culture pour tous et inaugurer, le vendredi 17 mai, sa Micro-folie au sein de La Fabrik. On vous explique tout de ce projet hors du commun.

Vous fréquentez La Fabrik pour ses spectacles. Bientôt vous pourrez aussi découvrir cette salle en version musée. C'est l'idée qui se cache derrière le projet de Micro-folie qui sera inauguré en mai prochain.

Dans un souci de développer son offre culturelle au-delà du spectacle vivant et de faciliter l'accès à la culture pour tous, la Ville s'est engagée dans ce projet national porté par le ministère de la Culture et La Villette. Bois d'Arcy sera l'une des premières communes du sud-Yvelines à participer à ce projet d'envergure qui regroupe déjà plus de 350 Micro-folies partout en France.

Une Micro-Folie, qu'est-ce que c'est ?

Une Micro-Folie est un lieu que l'on peut transformer le temps d'un après-midi, d'une journée ou même d'une semaine, en un véritable musée. À Bois d'Arcy, en l'occurrence, la Micro-folie sera hébergée au sein de La Fabrik qui ouvrira ses portes, au moins une fois par mois, aux Arcisiens assoiffés de culture.

Toute l'ingéniosité de ce projet repose sur le numérique. Grâce à des tablettes numériques connectées aux collections de 12 des plus grands établissements culturels du pays, le public arcisien aura accès à une quantité d'œuvres d'art époustouflante, gratuitement et (presque) sans bouger de chez soi !

Ce fonctionnement unique permet une grande variété d'offres pour le public :

- **En version "Collection"** : le musée numérique proposera de découvrir la collection d'un établissement comme si vous étiez vraiment au musée
- **En version "Conférencier"** : idéale pour les classes et les groupes, l'organisateur peut sélectionner un thème et les œuvres qui s'y rattachent pour une visite sur-mesure
- **Ou en version "Sélection"** : avec la possibilité de sélectionner les œuvres pour un objet bien précis

Un projet à l'envergure nationale



La Micro-Folie est un dispositif de musée numérique de proximité porté par le ministère de la Culture, coordonné par La Villette et en lien avec 12 établissements nationaux fondateurs : le Château de Versailles, le Centre Pompidou, le Cité de la musique – Philharmonie de Paris, le Festival d'Avignon, l'Institut du monde arabe, le musée du Louvre, le musée national Picasso-Paris, le musée d'Orsay, le musée du quai Branly-Jacques Chirac, l'Opéra national de Paris, la Réunion des musées nationaux – Grand Palais et Université.

Le ministère de la Culture et La Villette accompagnent les collectivités dans le déploiement, l'animation, la formation des médiateurs et le suivi technique des Micro-Folies.

Chiffres clés :

- **16 379 €** c'est le montant total du projet qui comprend notamment l'achat de matériel
- **6 825 € soit 41,70%** du coût du projet est pris en charge par l'État via une aide au fonctionnement et à l'investissement
- **30 tablettes** numériques, leur chariot et leur support sur pieds, mais aussi **30 casques audio**.



» CULTURE

Le Jeu de la vérité s'invite à Bois d'Arcy

Près de 20 ans après sa création, la pièce de théâtre *Le Jeu de la vérité* revient sur scène et sera de passage à Bois d'Arcy le samedi 27 avril.

Pour ces retrouvailles avec le public, la pièce se donne une seconde jeunesse. Exit les mythiques Vanessa Demouy, Christian Vadim, David Brécourt et Philippe Lellouche. Encore que pour les deux derniers, leur rôle en coulisse reste majeur puisque Philippe Lellouche est l'auteur de la pièce qu'il a créée en 2005 et que cette version 2.0 est mise en scène par David Brécourt.

C'est un quatuor d'acteurs de la nouvelle génération qui se met donc dans les chaussures de grands noms du théâtre. Reprenant les costumes de leurs prédécesseurs, ils incarnent un trio de trentenaires amis depuis le lycée qui se réunissent chaque semaine pour dîner. Mais cette semaine, une in-

vitée surprise fait son apparition : la jeune femme dont ils étaient fous amoureux à l'école. Comme le nom de la pièce l'indique, ils se livrent alors au jeu de la vérité qui, c'est bien normal, engendre une multitude de rebondissements...



Samedi 27 avril à 20h30
au Théâtre de La Grange

11, rue du Parc.

Tarifs C : 35 € / 30 € / 26 € / 19 €.

Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Grand Marché Arcisien, le temps des inscriptions est venu



Notez dans vos agendas, le **Grand Marché Arcisien 2024** aura lieu le **dimanche 2 juin de 9h à 18h**. Comme chaque année, l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, entre l'Hôtel de Ville et le Monument aux Morts, et la rue Robespierre se transforment en une brocante géante à ciel ouvert pour vous permettre de faire du vide dans vos placards.

Vous souhaitez exposer ? Les inscriptions sont lancées. Voici le calendrier des inscriptions :

- ▶ Du 22 au 28 avril : uniquement pour les riverains du parcours
- ▶ À partir du 29 avril : pour les Arcisiens
- ▶ À partir du 21 mai : pour les extérieurs

Pour vous inscrire, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- ▶ Inscrivez-vous directement en ligne via la plateforme mybrocante.fr, réservez un emplacement et suivez les instructions
- ▶ Remplissez le formulaire papier disponible sur le site internet de la ville boisdarcy.fr et déposez-le au service Événementiel lors des permanences prévues à cet effet.
 - Lundis 22 / 29 avril et 6 / 13 / 27 mai de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h,
 - Vendredis 26 avril et 3 / 17 / 24 mai de 16 h à 19 h,
 - Mardi 21 mai de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
 - Mercredi 29 mai de 8 h 30 à 12 h 30.

Renseignements auprès du service
Événementiel - 11, rue du Parc.
01 30 07 18 56.

Tarifs pour les 3 mètres linéaires : 15 €.



URGENCES DÉCÈS 24h/24-7j/7



Organisation
d'obsèques

Marbrerie et travaux
de cimetière

Prévoyance funéraire

Vente d'article
funéraire



01 30 85 02 92 pfm-delionnet.fr

Un projet ? Une urgence ? Un dépannage ?


urgence | dépannage | amélioration de l'habitat



Agence de Versailles
35 RUE DU CHEMIN VERT
78390 BOIS D'ARCY
versailles@helpconfort.com

N° 01 34 62 52 39
www.helpconfort.com

Société indépendante, membre du réseau HELP Confort, une marque de La Poste

Vous souhaitez paraître dans le
prochain numéro de BDA LE MAG ?



Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré
à 8 300 exemplaires

11 numéros par an
distribués gratuitement dans
votre boîte aux lettres



contact@cithea.com
cithea.com

 Stage d'équitation
vacances
de pâques

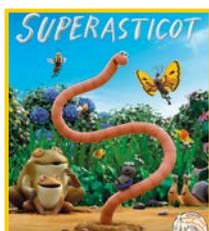
Du lundi 8 au vendredi 12 avril
et du lundi 15 au vendredi 19 avril

A la semaine, à la journée
ou à la demi-journée



Les écuries de Bois d'Arcy
Fiche d'inscription sur
notre site internet





SUPERASTICOT
Animation / Dès 3 ans /
0h40
Mer. 3 avril à 14h
Sam. 6 avril à 16h



HEUREUX GAGNANTS
Comédie / 1h43
Mer. 3 avril à 15h15
Sam. 6 avril à 20h45
Mar. 9 avril à 18h



IL RESTE ENCORE DEMAIN
Comédie / VOSTF / 1h58
Mer. 3 avril à 17h45
Sam. 6 avril à 13h30
Mar. 9 avril à 20h30



DUNE : 2^E PARTIE
Science-fiction / 2h46
Mer. 3 avril à 20h30
Sam. 6 avril à 17h15
Mar. 9 avril à 14h30



LES FÉES SORCIÈRES
Animation / Dès 3 ans /
0h40
Mer. 10 avril à 14h30
Jeu. 11 avril à 16h30
Ven. 12 avril à 14h30*



LES EXPLORATEURS : L'AVENTURE FANTASTIQUE
Animation / Dès 3 ans /
1h25
Mer. 10 avril à 15h45
Jeu. 11 avril à 14h30
Ven. 12 avril à 18h
Sam. 13 avril à 16h30
Mar. 16 avril à 14h



LES ROIS DE LA PISTE
Comédie dramatique /
1h56
Mer. 10 avril à 17h45
Jeu. 11 avril à 20h30
Sam. 13 avril à 21h
Mar. 16 avril à 16h



LA NOUVELLE FEMME
Drame / 1h41
Mer. 10 avril à 20h30
Ven. 12 avril à 15h45
Sam. 13 avril à 18h30
Mar. 16 avril à 18h30



SCANDALEUSEMENT VÔTRE
Comédie dramatique /
1h41
Jeu. 11 avril à 17h45
Ven. 12 avril à 20h30
Sam. 13 avril à 14h
Mar. 16 avril à 21h
(VOSTF)



KUNG FU PANDA 4
Animation / Dès 6 ans /
1h34
Mer. 17 avril à 14h30
Jeu. 18 avril à 18h15
Ven. 19 avril à 14h et 21h
Sam. 20 avril à 16h
Dim. 28 avril à 14h30



NON-NON DANS L'ESPACE
Animation / Dès 3 ans /
0h52
Mer. 17 avril à 16h45
Jeu. 18 avril à 14h30



BIS REPETITA
Comédie / 1h26
Mer. 17 avril à 18h15
Jeu. 18 avril à 16h
Sam. 20 avril à 21h



LA PROMESSE VERTE
Drame / 2h04
Mer. 17 avril à 20h30
Ven. 19 avril à 16h
Sam. 20 avril à 18h15



KAROKÉ
Comédie / 1h29
Jeu. 18 avril à 20h30
Ven. 19 avril à 18h45
Sam. 20 avril à 14h



ET PLUS SI AFFINITÉS
Comédie / 1h17
Dim. 28 avril à 16h30
Lun. 29 avril à 19h
Mar. 30 avril à 16h15
et 21h



PAS DE VAGUES
Drame / 1h32
Dim. 28 avril à 18h30
Lun. 29 avril à 16h45
Mar. 30 avril à 14h



LE JEU DE LA REINE
Aventure / 2h
Lun. 29 avril à 14h
et 21h (VOSTF)
Mar. 30 avril à 18h15

Cinéma de la Grange

Domaine de la Tremblaye

11, rue du Parc - 01 30 07 11 80
lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr et sur www.boisdarcy.fr.

Tarifs : Normal 6€ / Réduit* 5€ / Enfant (-18 ans) 4€. Carte Cinéma 10 places : 40€ (nominative, valable 1 an).

*Tarif réduit sur présentation d'un justificatif. Avant-Première : Adulte 5€ / Enfant (-18 ans) 4€. La carte d'abonnement n'est pas valable.

 **Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.**

*Un atelier sera proposé après la séance.

- Agenda -

Heure du conte Mercredi 3 avril

☺ À 15h

Venez profiter d'un moment d'évasion autour d'une lecture de contes et d'histoires sélectionnées par les bibliothécaires de la Ville.

Au Grenier de la Grange - 11, rue du Parc. *Gratuit.*

Sur inscription : 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Inauguration de l'espace 16/25 ans

Mercredi 3 avril

☺ À 19h30

La Ville inaugure un espace dédié au 16/25 ans.

Au Service Animation Jeunesse - 14, rue du Parc.

Concert de musique classique Mercredi 3 avril

☺ À 19h30

L'École de musique de Bois d'Arcy (EMDBA) vous invite à un concert pour vous permettre de découvrir ou redécouvrir la musique classique et profiter d'un agréable moment.

Au Hall Charles Péguy - rue Baragué. *Entrée libre.*

Plus d'informations au 01 30 58 39 75 ou edmba.free.fr

Portage à domicile Jeudi 4 avril

Les bibliothécaires vous apportent les livres que vous aimez. En fonction de vos goûts, une sélection d'ouvrages, revues et/ou DVD vous est proposée.

Service sous conditions. Sur inscription au 01 30 07 00 50.

Cérémonie de remise des cartes électorales

Jeudi 4 avril

☺ À 19h

Vous venez de vous inscrire sur les listes électorales ? La Ville vous invite à la cérémonie de remise de votre carte d'électeur à la Maison des associations Lino-Ventura.

À la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang.

Cat & The Mint Jeudi 4 avril

☺ À 21h



Le chanteur allemand Cat Lee King se fait accompagné du groupe de rhythm'n'blues français The Mint pour interpréter sur scène un répertoire des années 1940-1950 envoûtant.

Au Bar de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs : 14 € / 12 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Conférence santé : Le cancer colorectal Vendredi 5 avril

☺ À 14h

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mène une action de sensibilisation au cancer colorectal. Une intervenante de la Ligue contre le cancer sera présente pour informer le public sur les méthodes de dépistage et répondre à vos questions. Détecté précocement, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Au CCAS - 38, avenue Paul-Vaillant-Couturier.

Informations au 01 30 45 84 00.

Tom Frager Vendredi 5 avril

☺ À 21h



Le chanteur mondialement connu, célèbre dans les années 2000 pour ses chansons pleines de soleil, revient sur la scène musicale avec un titre *Citoyen du monde* qu'il interprétera sur la scène de La Fabrik.

À La Fabrik - 14, rue du Parc. Tarifs : 11€ / 9€ / 6€.

Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr

Plantation à la Fontaine de la Croix-Bonnet Samedi 6 avril

☺ À 10h

La fontaine de la Croix-Bonnet, située place Sacha Guitry va être végétalisée. Vous êtes invités à assister et participer à cette plantation pour redonner vie à ce monument.

Place Sacha Guitry.

Stages de langues Du 8 au 12 avril

La Ville organise à la Maison des associations Lino-Ventura un stage d'anglais durant les vacances de printemps. Dispensés par un professeur qualifié, ces stages sont l'occasion pour vous et/ou votre enfant d'apprendre ou de vous perfectionner en anglais.

Collège 5^e : 10 h 30-12 h / Collège 4^e - 3^e : 14 h-15 h 30

Lycée tous niveaux : 15 h 45-17 h 15

Renseignements et inscriptions à la Maison des associations Lino-Ventura - 2, avenue Fritz-Lang - vieassociative@boisdarcy.fr et 01 39 48 00 22.

Ateliers de la Médiathèque Du 10 au 20 avril

☺ À 15h



Pendant les vacances scolaires, la Médiathèque de La Tremblaye propose des ateliers créatifs aux enfants de 6 à 10 ans.

Au programme :

- 10 avril : pluie de papillons (*création d'un mobile*)
- 13 avril : La fête de la grenouille (*grenouille en 3D*)
- 17 avril : Montgolfières en liberté (*carte et/ou tableau montgolfière*)
- 20 avril : Drôles de poules (*personnages en poule*)

Sur inscriptions à mediatheque@boisdarcy.fr

- Agenda -

Soirée BlackRoller Fluo

Mercredi 17 avril

🕒 À 20h30



Le Service Animation Jeunesse (SAJ) vous invite pour une soirée folle. Enfilez vos rollers et rendez-vous sur la piste de danse aménagée au sein du gymnase Perdreau pour une soirée de roller/dance inoubliable. La soirée sera également animée par différentes activités : stand de maquillage fluo, tournoi de Just Dance, jeux vidéo rétro... d'autres surprises.

Au gymnase Perdreau - rue Perdreau. Gratuit, sans inscription. N'oubliez pas d'apporter vos propres rollers.

Premier tour des Élections municipales

Dimanche 21 avril

🕒 À partir de 8h

À l'occasion des élections partielles qui se déroulent en avril, les Arcisiens sont invités à voter pour leur nouveau conseil municipal. Rendez-vous dans votre bureau de vote.

Rencontre Marie de Lattre

Jedi 25 avril

🕒 À 20h



Dans le cadre du 8^e Prix des lecteurs, la Médiathèque vous propose de rencontrer Marie de Lattre, auteure de *La Promesse*, qui concourt dans la catégorie Adulte.

À la Médiathèque de La Tremblaye - 13, rue du Parc.

Croq'Livres

Samedi 27 avril

🕒 À 10h30



Venez profiter avec vos enfants d'un moment d'éveil au livre et à la lecture à la Médiathèque. Un moment de découverte et de partage autour d'une thématique différente à chaque rendez-vous, animé par les bibliothécaires et le Service de la Petite Enfance.

Au Grenier de La Grange - 11, rue du Parc. Gratuit.

Inscription un mois à l'avance. Renseignements et inscriptions au 01 30 07 00 50 ou mediatheque@boisdarcy.fr.

Le Jeu de la Vérité

Samedi 27 avril

🕒 À 20h30



Trois trentenaires, amis depuis le lycée se retrouvent chaque semaine pour dîner jusqu'au jour où ils sont rejoints par une invitée surprise qui va animer leur soirée.

Au Théâtre de La Grange - 11, rue du Parc. Tarifs C : 35 € / 30 € / 26 € / 19 €. Réservations sur billetterie.boisdarcy.fr.

Second tour des Élections municipales

Dimanche 28 avril

🕒 À partir de 8h

À l'occasion des élections partielles qui se déroulent en avril, les Arcisiens sont invités à voter pour leur nouveau Conseil municipal. Rendez-vous dans votre bureau de vote.

Concours de pêche APA

Dimanche 28 avril

🕒 À partir de 7h30



L'Amicale des Pêcheurs Arcisiens (APA) vous invite à un concours de pêche à l'étang Daniel Perrot.

Inscriptions le samedi 20 avril de 10 h à 11 h 30 à la Maison des pêcheurs - Étang Daniel Perrot - 1, rue Alexandre Turpault.

GROUPE MAJORITAIRE

“Bois d’Arcy avance !” - 27 élus

Renforcer la sécurité pour garantir la tranquillité de tous les Arcisiens

La majorité a créé, dès 2015, une Police municipale afin d’assurer la sécurité des Arcisiens. Depuis presque 10 ans, ce service de proximité se professionnalise et se modernise pour répondre aux besoins grandissants de sureté de nos concitoyens. Ce droit fondamental est aujourd’hui garanti grâce au travail mené avec les forces de l’ordre et l’installation d’un centre de supervision urbaine intercommunale (150 caméras sur Bois d’Arcy actuellement contre 4 en 2014). Dans un contexte national tendu (délinquance, incivilité, plan Vigipirate renforcé...) nous devons anticiper pour protéger les Arcisiens et nos agents. C’est la raison pour laquelle notre groupe a décidé d’armer nos policiers. Car même si notre ville a la chance d’être épargnée, le risque zéro n’existe pas. La prévention est une nécessité et l’armement est avant tout un moyen de dissuasion. Nos agents seront formés et seul le Préfet décidera par arrêté de leur accorder ce droit de port d’arme. L’opposition, après avoir voté contre la création de la PM en 2015, vient de refuser de prendre part au vote pour la mise en place de l’armement. Si ces derniers étaient aux responsabilités, ils supprimeraient à n’en pas douter la Police municipale !

GROUPE D’OPPOSITION

“Perspectives arcisiennes” - 6 élus

Lors du Conseil municipal du 14 mars, la délibération sur l’armement de notre police municipale a été votée à l’unanimité par le groupe majoritaire. Notre groupe n’a pas pris part au vote demandant le retrait de ladite délibération et son report faute de concertation avec les Arcisiens. Notre demande n’a pas été prise en compte comme nous le supposions et cette décision est donc passée en force. M. Demassiet n’a pas jugé bon de la retirer malgré notre intervention. Il n’était nullement question de cela dans le programme de 2020 établi par l’actuelle majorité comme nous l’avons mentionné. La concertation sur certains sujets fait grandement défaut dans notre ville et l’impression de la mise à mal de la démocratie reste prégnante. Certains diront qu’ils n’y sont pour rien dans cette décision, absents au moment de cette prise de position et mettront ce choix sur leur prédécesseur, se dédouanant ainsi d’y avoir été à l’origine. Quel que soit le positionnement de chacun sur le sujet pour notre police municipale, nous persistons dans notre positionnement en réaffirmant qu’il eut été respectueux et démocratique d’en informer en amont les Arcisiens et de prendre en considération leur avis.

NAISSANCES

- 22 déc. 2023 Simon POTTIER
- 25 janvier 2024 Diego FATIEN
- 1^{er} février 2024 Oussaïd MAMMAR-ATTIA
- 13 février 2024 Nathan MANSION LAFONT
- 14 février 2024 Alyssa EXPOSITO
- 21 février 2024 Wissem AYED
- 23 février 2024 Nathanaël THILLOT NAUDIN



Diego
FATIEN



Alyssa
EXPOSITO



Wissem
AYED

DÉCÈS

- 22 février 2024 Mme KANNIAMMALLE alias LATCHOUMY – 89 ans
- 25 février 2024 M. Jean-Marie GUÉGUEN – 99 ans
- 5 mars 2024 M. Ludovic BAUMELLE – 84 ans

Si vous souhaitez faire paraître une photo de naissance de votre enfant dans le magazine de la Ville, envoyez un mail à : mairie@boisdarcy.fr

Depuis 2019, les données personnelles enregistrées aux fins d’inscription d’un acte sur le registre de l’état civil ne peuvent être publiées dans la presse que si, au moment de l’établissement de l’acte, les personnes concernées ont donné leur accord. Afin de respecter la vie privée de chacun, la Ville de Bois d’Arcy est donc dans l’obligation de demander l’accord aux familles avant de pouvoir publier les naissances, mariages et décès.

Contacts utiles

Hôtel de Ville
2, avenue Paul
Vaillant-Couturier
01 30 45 83 83

Horaires
(hors vacances scolaires)
Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 18h
Jeudi : 12h30 à 19h30 (sans
interruption)

Maison des Associations
Lino-Ventura
2, avenue Fritz-Lang
Du lundi au vendredi : 9h30 à
12h30 et 13h30 à 17h30

Collectes des déchets
(bacs à sortir la veille au soir)

Ordures ménagères
Tous les lundis
et jeudis matin

Emballages et papier
Tous les mardis matin

Encombrants
Tous les 3^e mercredis
du mois
> Prochaines dates :
mercredi 17 avril 2024

Déchets végétaux
Tous les mercredis
Pas de collecte le mercredi 1^{er} mai

Déchetterie intercommunale
de Bois d'Arcy
Rue Abel Gance
ZAC de la Croix-Bonnet
Horaires d'ouvertures pour les
particuliers (accès gratuit)
> du mardi au vendredi : de 9h
à 13h et de 14h à 18h ;
> le samedi : de 9h à 18h ;
> le dimanche : de 9h à 13h.
Fermée les jours fériés.

**Retrouvez toutes les
consignes de tri sur le site
versaillesgrandparc.fr
ou sur l'application
T.R.I. VGP**

QUESTIONS DE RÉSEAUX...

N'hésitez pas à les poser en l'envoyant à l'adresse
communication@boisdarcy.fr



C'est bien pratique d'avoir mis le premier tour des élections municipales le dernier jour des vacances scolaires ... Si je ne peux pas aller voter, comment je fais ?

Si vous êtes absent le jour d'une élection, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Vous avez la possibilité de déclarer votre procuration en ligne, via le service Maprocuration. Vous aurez besoin de la date de naissance et du numéro d'électeur de votre mandataire, ou au moins sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote habituellement. Ou bien vous pouvez remplir un formulaire (téléchargeable en ligne sur le site service-public.fr ou disponible directement sur place) à déposer dans l'un des lieux suivants : commissariat de police, gendarmerie, tribunal judiciaire dont dépend votre domicile ou lieu accueillant du public (défini par le préfet).



Depuis plusieurs semaines, c'est un enfer de prendre la ligne N à la gare. Il y a trop de retards. Est-ce que vous ne pourriez pas faire quelque chose pour arranger la situation ?

Face aux perturbations de circulation récurrentes sur la ligne N du Transilien de ces derniers mois, pénalisant les nombreux usagers de la gare Fontenay-le-Fleury/Bois d'Arcy, la Ville s'est associée à ses voisins pour envoyer un courrier à Île-de-France Mobilités. Signée par Jérémy Demassiet, Maire par intérim, ce courrier demande à l'autorité organisatrice des transports en commune de la Région Île-de-France un geste financier en faveur des usagers afin de soulager leurs charges financières et morales.



Bois d'Arcy



21 & 28 avril

Élections municipales partielles

Retrouvez vos bureaux de vote sur votre carte électorale et sur boisdarcy.fr

boisdarcy.fr

